

QUESTION ORALE H-0012/03

pour l'heure des questions de la période de session de février 2003

posée conformément à l'article 43 du règlement

par Per-Arne Arvidsson

à la Commission

Objet: Mesures visant à lutter contre le syndrome d'immunodéficience primaire

Le syndrome d'immunodéficience primaire est une maladie relativement peu connue et sous-diagnostiquée qui provoque souvent des souffrances inutiles chez les personnes qui en sont atteintes, dont le nombre est estimé à 1,5 million dans l'Union européenne. Dans des cas aigus, l'immunodéficience primaire peut être à l'origine d'un décès prématuré, voire de cas de mortalité infantile. C'est pourquoi il importe que le personnel médical, la société et les décideurs politiques au sein de l'UE disposent de connaissances plus approfondies sur cette maladie, notamment grâce à la mise en place d'un réseau de recherche et d'échange de connaissances.

La Commission envisage-t-elle d'inclure le syndrome d'immunodéficience primaire dans la stratégie globale en matière de santé publique et dans le programme-cadre de recherche?

Dépôt: 14.01.2003

sv